

Des services de conseil agricole inclusifs vecteurs de changement

Cécile Broutin (broutin@gret.org), Mame Coumba Faye, Marc Petitdan

UN DES DÉFIS DU CONSEIL AGRICOLE est la prise en compte de la dimension genre. Cet article revient sur une expérience de prise en compte du genre dans un service de conseil à l'exploitation familiale au Sénégal pour une gestion concertée de la production laitière, et en montre les défis.

► Cécile Broutin, agroéconomiste est responsable de programme au Gret, en charge de suivi du projet d'Accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage (Asstel).

► Mame Coumba Faye, ingénieur des travaux de l'aménagement du territoire et de l'environnement est cheffe de projet Asstel depuis juillet 2018.

► Marc Petitdan, agronome, est un expert indépendant qui a été chef de projet Asstel de janvier 2016 à juillet 2018.

POUR PERMETTRE AUX exploitations familiales (EF) d'élevage d'accroître leur production laitière et leur revenu, une démarche de conseil à l'exploitation familiale (CEF) spécifique à l'élevage laitier dans les départements de Dagana et Podor au Nord du Sénégal est expérimentée depuis 2014 par le Gret et l'Association Sud-Ouest pour le Développement international Agricole (ASODIA) dans le cadre du projet Asstel.

Le CEF, organisé autour de l'appui-conseil technico-économique, d'un programme d'animation-formation et d'expérimentations, a permis d'accompagner un réseau de 22 élevages pilotes (EP). Dans 4 d'entre eux (uniquement dans la zone du Jeeri), l'activité de production laitière est sous la responsabilité de femmes.

Des rôles spécifiques assignés à chacun. Dans la zone du Jeeri, les femmes sont traditionnellement assignées et très largement impliquées dans la production du lait. Elles ont en charge et assurent la traite et l'alimentation des vaches, certaines réalisent le contrôle laitier, le suivi de la collecte de lait, la vente à la Laiterie du Berger (LdB) qui, au Nord du Sénégal, collecte localement entre 1 500 et 2 000 litres de lait par jour auprès de 600 à 800 familles d'éleveurs, ou la vente de tout ou partie de la production, transformée ou non, sur les marchés locaux. Enfin, les femmes, enregistrées au niveau de la LdB comme « cheffe de bidon », récupèrent chaque mois la paie de lait et gèrent les commandes d'aliments concentrés et de fourrage.

Dans le Waalo, zone proche du Fleuve Sénégal, la production de lait est strictement écoulée sur les marchés locaux, et 7 EP y sont suivis. Au sein de ces exploitations, la production laitière est principalement sous la responsabilité des hommes. Ils assurent la traite, alimentent le troupeau, etc. Cependant on peut remarquer que dans certains EP les femmes sont tout de même impliquées, et sont chargées de la transformation et de la vente de lait sur le marché local.

L'approche « conseil de famille » : entre succès et défis. La mise en œuvre du CEF est réalisée selon les modalités de l'approche en « conseil de famille », développée par la Fongs et l'Apess. Ainsi, à l'occasion des séances de travail, tous les membres concernés par l'atelier de production laitière sont conviés (référent(e) de l'EP, responsable de troupeau, personnes

en charge de la traite, de l'alimentation, berger, etc.). Tout comme les hommes, les femmes participent au bilan annuel de campagne laitière qui permet d'avoir une vue globale des résultats techniques et économiques de l'atelier, d'analyser les points forts et faibles de la période écoulée, et d'identifier les ajustements à opérer pour améliorer la production des campagnes à venir.

Grâce à cette démarche inclusive, les femmes participent au processus de prise de décision de l'atelier lait : quantification des besoins en aliments concentrés et fourrages ; mesure du potentiel laitier d'une vache ; gestion de la reproduction du troupeau laitier et sélection de la descendance, etc. Comme l'explique une éleveuse pilote à Boffel « *La Ldb a appelé hier pour savoir la quantité d'aliments à commander. Mon mari m'a passé le téléphone en se disant que c'est moi qui maîtrise cela et qui le transmet à mes enfants* ».

Toutefois, il est important de noter que cette démarche ne permet pas toujours la concertation sur certaines décisions, telles que le départ en transhumance et la vente des animaux. Souvent l'homme décide sans consulter sa femme, ou sans tenir compte de son avis. Une éleveuse à Souyéline raconte : « *L'année passée, je suis partie en transhumance contre mon gré. Je préférais rester et gérer l'exploitation mais si ton mari refuse, tu le suis. J'ai vendu 9 animaux et depuis le niveau de production de lait a chuté. Je n'irai plus jamais et mon mari l'a compris* ». Un éleveur à Fourarat explique « *C'est moi qui prends les décisions de ventes du troupeau et j'informe juste ma femme* ». Ces témoignages montrent les défis de la prise en compte du genre dans un service de conseil à l'EF où les rôles respectifs des uns et des autres restent ancrés.

Des conseillers-ères. Le dispositif s'est appuyé sur la mobilisation d'un conseiller et d'une conseillère en technique d'élevage. Il ressort que la perception et l'appropriation des conseils ne dépendent pas du genre du conseiller-ère, mais plutôt de son niveau de compétences et de ses aptitudes. Cette mixité contribue d'ailleurs à donner une image positive des possibilités professionnelles pour les filles qui font encore peu d'études dans cette communauté.

Le conseil doit donc porter sur toute l'EF et prendre en compte les apports et besoins de chaque membre (hommes et femmes), mais aussi les jeunes garçons et filles pour répondre à l'enjeu de renouvellement des EF. ■